
Bulletin d'information annuel 2022 Jährliches Mitteilungsblatt

Sommaire – Inhalt

Comité et délégations Vorstand und Delegationen	4
Rapport annuel du comité	5
Jahresbericht des Vorstands	10
Résultats financiers	15
Comptes 2021 – Abschluss 2021	16
PV de l'AG du 22 septembre 2021	17

president@afpess.ch

Co-présidente : Delphine Hospenthal, Av. du Moléson 17, 1700 Fribourg

Co-président : Urs Schneider, Rue Antoine-de-Saint-Exupéry 4, 1700 Fribourg

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

le mardi 6 septembre 2022 de 16h30 à 18h30

Collège Sainte-Croix (Aula)

Ordre du jour

Partie statutaire

1. Salutations, ordre du jour
2. Élections des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'AG du 22 septembre 2021
4. Rapport annuel du comité
5. Comptes 2021, rapport des vérificateurs des comptes
6. Budget 2022, projection 2023, fixation de la cotisation
7. Élections du comité et de la présidence
8. Délégations FEDE/FAFE
9. Mandats de l'AG
10. Divers

Partie non statutaire

11. Prise de parole de Madame la Conseillère d'État
12. Discussion et décision de l'AG au sujet de l'évolution de la maturité gymnasiale (EVMG)

La co-présidente : Delphine Hospenthal

Le co-président : Urs Schneider

Einladung zur Ordentlichen Generalversammlung
Dienstag, 6. September 2022, 16.30 bis 18.30 Uhr
Kollegium Heilig-Kreuz (Aula)

Traktanden

Statutarischer Teil

1. Begrüssung, Traktanden
2. Wahl der StimmezählerInnen
3. Protokoll der Generalversammlung vom 22. September 2021
4. Jahresbericht des Vorstands
5. Jahresrechnung 2021, Revisionsbericht
6. Budget 2022, Ausblick 2023, Festlegung des Jahresbeitrags
7. Wahl des Vorstands und des Präsidiums
8. Delegationen FEDE/DFL
9. Mandate der GV
10. Varia

Nicht-statutarischer Teil

11. Grusswort der Staatsrätin
12. Diskussion und Beschlussfassung der GV über die Weiterentwicklung der Gymnasialen Maturität (WEGM)

Die Co-Präsidentin: Delphine Hospenthal
Der Co-Präsident: Urs Schneider

Comité et délégations Vorstand und Delegationen

1. Comité de l'AFPESS / VFM-Vorstand

Co-présidents :	Delphine Hospenthal	(ECG)
	Urs Schneider	(SC)
Membres du comité :	Anna Pedrojetta	(SC)
	Vincent Robadey	(SM)
	Jörg Schwendimann	(ECG)

2. FEDE

Délégué au comité :	Urs Schneider
Délégués à l'assemblée :	Serge Castella, Delphine Hospenthal, Laurent Mousson, Anna Pedrojetta, Vincent Robadey, Leonard Schafer, Jörg Schwendimann

3. FAFE / DFL

Délégué au comité :	Urs Schneider
Délégués à l'assemblée :	Delphine Hospenthal, Anna Pedrojetta, Jörg Schwendimann, Laurent Mousson

4. SSPES / VSG

Délégués au comité et à l'assemblée :	Urs Schneider, Anna Pedrojetta
---------------------------------------	--------------------------------

Rapport annuel du comité

Chers membres,

Nous avons le plaisir de vous présenter le bilan de l'année associative écoulée. Comme l'an dernier, les membres du comité ont rédigé de courts rapports sur leurs activités respectives, couvrant la période allant de la dernière assemblée générale, le 22 septembre 2021, à aujourd'hui. Nous espérons que ces informations susciteront votre intérêt et nous nous réjouissons de poursuivre le dialogue avec vous.

Bien à vous,

Le comité

Le partenariat social au niveau cantonal

Au cours de l'année scolaire écoulée, l'AFPESS s'est engagée de diverses manières auprès des associations faîtières cantonales, même si, pour une fois, il n'y a pas eu de dossiers d'une importance exceptionnelle à discuter. Urs Schneider a siégé dans la commission administrative et dans une commission de réforme de la FEDE, ce qui nous permet de mieux faire valoir les intérêts de l'AFPESS dans l'orientation personnelle et stratégique de la FEDE. Du point de vue de la FEDE, il faut signaler que le Conseil d'État a approuvé en automne 2021 une augmentation de la contribution de soutien, permettant ainsi à la fédération de continuer à exister. Afin que les positions de la FEDE ne soient pas d'emblée trop conciliantes, l'AFPESS défend délibérément une ligne revendicative au sein du comité de la FEDE. Compte tenu de l'augmentation du coût de la vie et de la menace d'une perte de salaire réel, cette position nous semble d'autant plus importante.

L'année dernière, notre association faîtière pédagogique, la FAFE, a poursuivi sa réorientation structurelle et thématique, à laquelle la coprésidence de l'AFPESS a également pu participer. Compte tenu de la charge de travail importante à la FAFE, le repositionnement de l'association (« Formation Fribourg ») n'a toutefois pas encore été pleinement mis en œuvre. Le dossier le plus important de l'année a été le nouveau *Système d'évaluation du personnel ODE-Ens*, dont nous attendons actuellement la

version définitive. L'AFPESS suivra attentivement l'introduction des nouveaux instruments et en discutera également de manière critique avec la CODESS et le S2. En revanche, les travaux relatifs au *Règlement pour le personnel enseignant RPens* ont été reportés par la DFAC, mais devraient être entrepris au cours de cette année scolaire. Ils se baseront entre autres sur une enquête sur le temps de travail réalisée par une entreprise externe. Nous attendons avec impatience les résultats et profiterons de cette occasion pour réitérer nos revendications (congé de formation payé de 6 mois, taux d'occupation et décharges appropriés, octroi non bureaucratique de congés non payés).

US

Cadre pédagogique

Bien que la situation mondiale soit loin d'être calme, l'année scolaire écoulée a pu se dérouler plus ou moins sans encombre après la période Covid et malgré la guerre en Ukraine. Du côté de la direction de l'éducation, on s'est surtout attelé aux travaux de suivi des décisions antérieures : une première rencontre des responsables cantonaux des branches a eu lieu en avril et le concept d'assurance et de développement de la qualité est en attente de mise en œuvre dans les différentes écoles. Toutefois, un énorme défi nous attend, nous les enseignants, avec l'arrivée des premières classes BYOD à la rentrée 2022. Un autre défi pour les années à venir sera la pénurie d'enseignants qui se profile, d'autant plus que les cantons offrant parfois de meilleures conditions d'emploi recherchent de plus en plus de personnel. L'AFPESS gardera un œil vigilant sur ces petits et grands chantiers et s'engagera courageusement en faveur des conditions d'apprentissage et de travail dans les écoles fribourgeoises.

US

Mandat Numérisation

La numérisation est un des dossiers importants pour l'AFPESS depuis plusieurs années déjà. Notre engagement prend essentiellement deux formes différentes.

D'une part, nous revendiquons qu'une réflexion pédagogique de qualité soit menée pour que la numérisation ait du sens dans notre enseignement. Nous souhaitons notamment que des formations continues

de qualité soient mises en place et facilement accessibles pour les enseignants.

Vincent Robadey a ainsi proposé à la CODESS d'ouvrir certains modules de didactique universitaire en lien avec le numérique à la formation continue des enseignants du secondaire II (par exemple le module sur l'usage des technologies pour l'enseignement et l'apprentissage). Nous demandons aussi une bonne visibilité des formations continues, par exemple via une plateforme qui les regrouperait. Afin de donner l'impulsion et d'orienter les réflexions de la DFAC, une formation continue va être mise en place par Vincent Robadey, en collaboration avec la HEP, les 13 et 14 octobre prochains. Elle prendra la forme d'une formation continue sur les enjeux pédagogiques et didactiques d'une séquence test en histoire¹.

Vincent Robadey participe également au groupe d'accompagnement de la numérisation au S2. L'exemple de la Kantonsschule de Romanshorn y a été présenté : trois informaticiens disponibles en permanence pour l'école, ordinateurs identiques pour tous les élèves, obligation pour les enseignants et les élèves de se former à l'utilisation des ordinateurs. La mise en évidence de ces moyens, qui diffèrent fortement avec le BYOD Fribourg, a permis de nourrir la discussion.

D'autre part, l'AFPESS s'engage pour que les conditions cadre du travail des enseignants soient satisfaisantes. Nous avons ainsi abordé le montant de l'indemnité BYOD au cours de notre dernière séance fin juin avec le SSP, le chef de service et la Conseillère d'Etat. Nous nous réjouissons que nos précédentes demandes aient été entendues : Fritic a effectué un rapport pour estimer les coûts de l'achat et de l'entretien d'un ordinateur avec écran tactile adapté aux enseignants et nous avons bon espoir que le montant de l'indemnité puisse être revu à la hausse, avec une priorité pour les collègues de Ste-Croix qui enseignent depuis cette rentrée dans des salles sans ordinateur. Nous avons trouvé la Conseillère d'Etat très à l'écoute dans ce dossier qu'elle a repris de son prédécesseur et décidée à

¹ Cours 7035 de la HEP Fribourg intitulé « Lumières helvétiques avec une perspective numérique et graphique », animé par Filippo Buzzini et Vincent Robadey, inscription pour les enseignants d'histoire jusqu'au 14 septembre 2022.

aller de l'avant, en laissant derrière elle la période Covid dans laquelle certaines mesures avaient été prises en urgence.

VR/DH

Évolution de la Maturité Gymnasiale (EVMG)

La consultation sur la révision des textes légaux régissant la reconnaissance de la maturité (RRM/ORM) a débuté au mois de mai et se terminera le 30 septembre 2022. Dans ce contexte, l'AFPESS pourra faire entendre vos voix auprès de la SSPES, lors de la Conférence des président-e-s du 14 septembre et auprès du Canton, à l'issue de notre AG où nous adopterons une prise de position définitive sur ces textes.

Au mois de juin, nous avons procédé à un sondage auprès de nos membres afin de déterminer l'accueil réservé aux orientations choisies et aux points mis en consultation. Une synthèse provisoire des résultats obtenus a été envoyée à la DFAC, document que vous avez aussi reçu par e-mail avec l'invitation à l'AG et qui se trouve également sur notre site.

Lors des discussions à venir, le comité cherchera à défendre nos pratiques cantonales et la possibilité de proposer de nouvelles disciplines en option spécifique et complémentaire.

En ce qui concerne les examens de maturité, le comité défend le statu quo en ce qui concerne le nombre de disciplines faisant l'objet d'examens et les critères de réussite de la maturité. Sur ce dernier point, le sondage ne nous a pas permis de faire émerger une variante majoritairement plébiscitée. Ainsi, nous pouvons nous attendre à des discussions riches et intéressantes lors de l'AG, ce dont nous nous réjouissons.

AP

Organisation du comité

Après une première année de prise de connaissance des dossiers en 2021-22, le nouveau comité a désormais trouvé ses marques et chacun de ses membres peut approfondir les tâches qui lui sont attribuées.

Urs Schneider représente toujours l'AFPESS auprès de la FAFE et de la FEDE, Delphine Hospenthal le seconde en assumant la tâche de caissière, Vincent Robadey assure le dialogue au sujet de la numérisation et gère notre site Internet, Anna Pedrojetta s'occupe particulièrement du dossier de l'évolution de la maturité gymnasiale auprès de la SSPES, Jörg Schwendimann est en charge des thèmes liés à l'ECG et des traductions.

Cette répartition équilibrée des responsabilités continue de nous satisfaire en permettant à chacun de s'impliquer de manière spécialisée dans la tâche qui lui est confiée.

De même, le partage de responsabilité entre co-présidents s'est révélé positif comme nous l'espérions : il nous permet, grâce à de fructueux échanges, de trouver plus facilement des solutions, de réagir rapidement face aux sollicitations de nos membres. Nous gagnons en flexibilité et en efficacité. Cette présidence nous paraît idéale également pour représenter l'ensemble de nos membres et de nos écoles, en particulier lors des rencontres avec le Chef de Service ou la Conseillère d'État.

Grâce à cette nouvelle structure du comité, nous sommes prêts à affronter les grands et les petits défis liés à la vie de notre association. Un des petits défis administratifs de l'année écoulée aura été celui du changement de système de facturation lié à l'arrivée de la QR-facture, qui modifie aussi notre adresse de distribution des mails. Nous trouvons que ce changement a permis de gagner en clarté et de faciliter le paiement de la cotisation. Nous tenons à signaler que les adresses president@afpess.ch et comite@afpess.ch restent toujours en service.

Un autre défi sera de remplacer Jörg Schwendimann qui quitte le comité pour accorder plus de temps à ses engagements musicaux et familiaux. La participation de Jörg à la « mue » du comité nous a été précieuse et nous sommes sûrs que grâce à la qualité du travail qu'il a effectué, son (ou sa) successeur-e saura trouver rapidement ses marques au sein de notre petite équipe. Nous remercions Jörg pour son engagement dans le comité et nous lui souhaitons le meilleur.

DH

Jahresbericht des Vorstands

Liebe Mitglieder

Wir freuen uns, euch über das abgelaufene Vereinsjahr Bericht zu erstatten. Die Vorstandsmitglieder haben erneut kurze Berichte über ihre jeweiligen Tätigkeiten verfasst. Diese decken jeweils den Zeitraum seit der letzten Generalversammlung vom 22. September 2021 ab. Wir hoffen, dass diese Informationen auf euer Interesse stossen und freuen uns auf eine angeregte Diskussion.

Herzlicher Gruss

Der Vorstand

Sozialpartnerschaft auf kantonaler Ebene

Im vergangenen Schuljahr hat sich der VFM auf vielfältige Weise bei den kantonalen Dachverbänden engagiert, auch wenn für einmal keine aussergewöhnlich gewichtigen Dossiers zur Diskussion stranden. Urs Schneider hat Einsitz in der Verwaltungskommission und einer Reformkommission der FEDE genommen, wodurch wir die Interessen des VFM bei der personellen und strategischen Ausrichtung des FEDE besser einbringen können. Aus Perspektive der FEDE ist zu vermelden, dass der Staatsrat im Herbst 2021 eine Erhöhung des Unterstützungsbeitrags gutgeheissen hat und damit das Weiterbestehen des Verbandes ermöglicht hat. Damit die Positionen der FEDE nicht vom vornherein zu konziliant abgesteckt werden, vertritt der VFM im Vorstand der FEDE bewusst eine fordernde Linie. Angesichts von steigenden Lebenshaltungskosten und drohenden Reallohnverlusten erscheint uns diese Haltung umso wichtiger.

Unser pädagogischer Dachverband DFL/FAFE hat im vergangenen Jahr seine strukturelle und inhaltliche Neuausrichtung weitergeführt, wobei auch das Co-Präsidium des VFM mitwirken durfte. Angesichts der hohen Arbeitslast bei der FAFE wurde die Neupositionierung des Verbandes («Bildung Freiburg») aber noch nicht voll umgesetzt. Wichtigstes Geschäft im Berichtsjahr war das neue *Personalbeurteilungssystem ZEB-LP*, auf dessen definitive Version wir

momentan warten. Der VFM wird die Einführung der neuen Instrumente aufmerksam verfolgen und auch mit der CODESS und dem S2 kritisch diskutieren. Die Arbeiten am *Reglement für das Lehrpersonal LPR* wurden hingegen von Seiten der BKAD zurückgestellt, sollen aber in diesem Schuljahr in Angriff genommen werden. Grundlage dafür wird unter anderem eine Arbeitszeiterhebung durch ein externes Unternehmen sein. Wir sind gespannt auf die Ergebnisse und werden unsere Forderungen (bezahlter Bildungsurlaub von 6 Monaten, angemessene Pensen und Entlastungen, unbürokratische Gewährung von unbezahlten Urlauben) bei dieser Gelegenheit erneut vorbringen.

US

Pädagogische Rahmenbedingungen

Obwohl die Weltlage alles andere als ruhig ist, konnte das vergangene Schuljahr nach Covid und trotz Ukrainekrieg einigermaßen ungestört über die Bühne gehen. Von Seiten der Bildungsdirektion wurden vor allem Folgearbeiten früherer Entscheidungen angegangen: Im April fand ein erstes Treffen der kantonalen Fachschaftsverantwortlichen statt und das Konzept zur Qualitätssicherung und -entwicklung liegt bei den einzelnen Schulen zur Umsetzung. Allerdings steht uns Lehrpersonen mit der Ankunft der ersten BYOD-Klassen im Spätsommer 2022 eine enorme Herausforderung bevor. Eine weitere Herausforderung für die kommenden Jahre wird der sich abzeichnende Lehrpersonenmangel sein, insbesondere da Kantone mit teils besseren Anstellungsbedingungen in zunehmenden Masse nach Personal suchen. Der VFM wird diese kleinen und grossen Baustellen wachsam im Auge behalten und sich beherzt zugunsten der Lern- und Arbeitsbedingungen an den Freiburger Schulen einsetzen.

US

Digitalisierung

Die Digitalisierung ist bereits seit mehreren Jahren eines der wichtigen Dossiers für den VFM. Unser Engagement nimmt im Wesentlichen zwei verschiedene Formen an.

Zum einen fordern wir, dass eingehende pädagogische Überlegungen angestellt werden, damit die Digitalisierung in unserem Unterricht einen Sinn ergibt. Insbesondere wünschen wir uns, dass qualitativ hochwertige

und leicht zugängliche Weiterbildungsangebote für Lehrkräfte geschaffen werden.

So hat Vincent Robadey der CODESS vorgeschlagen, bestimmte Module der Hochschuldidaktik zum Thema Digitalisierung für die Lehrkräfte der Sekundarstufe II zu öffnen (z. B. das Modul über den Einsatz von Technologien für das Lehren und Lernen). Wir fordern auch eine bessere Sichtbarkeit der Weiterbildungen, z. B. über eine zentrale Plattform. Um die Überlegungen der BKAD anzustossen, wird Vincent Robadey am 13. und 14. Oktober 2022 eine entsprechende Weiterbildung an der PH anbieten. Es handelt sich um eine Fortbildung zu den pädagogischen und didaktischen Herausforderungen einer digitalen Unterrichtssequenz im Fach Geschichte.

Vincent Robadey nimmt auch an der Begleitgruppe S2 zur Digitalisierung teil. Dort wurde das Beispiel der Kantonsschule Romanshorn vorgestellt: drei Informatiker, die der Schule ständig zur Verfügung stehen, identische Computer für alle Schülerinnen und Schüler, Verpflichtung der Lehrkräfte und der Schülerinnen und Schüler, sich im Umgang mit den Computern ausbilden zu lassen. Das Aufzeigen dieser Mittel, die sich stark von BYOD in Freiburg unterscheiden, sorgte für Diskussionsstoff.

Andererseits setzt sich der VFM dafür ein, dass die Rahmenbedingungen für die Arbeit der Lehrkräfte zufriedenstellend sind. So haben wir die Höhe der BYOD-Entschädigung in unserer letzten Sitzung Ende Juni mit dem VPOD, dem Amtsvorsteher und der Staatsrätin angesprochen. Wir freuen uns, dass unsere früheren Forderungen gehört wurden: Fritic hat die Kosten für die Anschaffung und den Unterhalt eines für Lehrpersonen geeigneten Computers mit Touchscreen neu ermittelt. Wir sind zuversichtlich, dass der Betrag der Entschädigung nach oben korrigiert werden kann, mit einer Priorität für die Lehrpersonen von Ste-Croix, die seit diesem Schuljahr in Räumen ohne Computer unterrichten. Wir erlebten die Staatsrätin in dieser Angelegenheit, die sie von ihrem Vorgänger übernommen hatte, als aufmerksame Zuhörerin. Zudem war sie offen dafür, die während der Covid-Phase im Eilverfahren ergriffen Massnahmen neu zu beurteilen.

VR/DH

Weiterentwicklung der gymnasialen Maturität (WEGM)

Die Vernehmlassung zur Revision der Gesetzestexte, die die Anerkennung der Maturität regeln (MAR/MAV), hat im Mai begonnen und wird am 30. September 2022 enden. In diesem Zusammenhang wird AFPESS eure Stimmen beim VSG anlässlich der Präsidentenkonferenz vom 14. September und beim Kanton nach unserer GV, an der wir eine definitive Stellungnahme zu diesen Texten verabschieden werden, einbringen.

Im Juni führten wir eine Umfrage unter unseren Mitgliedern durch, um festzustellen, wie die gewählten Leitlinien und die in die Vernehmlassung gegebenen Punkte aufgenommen wurden. Eine vorläufige Zusammenfassung der Ergebnisse wurde an die BKAD gesendet, ein Dokument, das ihr auch per E-Mail mit der Einladung zur GV erhalten habt und das auch auf unserer Website zu finden ist.

In den kommenden Diskussionen wird der Vorstand versuchen, unsere kantonale Praxis und die Möglichkeit, neue Fächer als Schwerpunkt- und Ergänzungsfächer anzubieten, zu verteidigen.

In Bezug auf die Maturitätsprüfungen setzt sich der Vorstand für den Status quo ein, was die Anzahl der zu prüfenden Fächer und die Kriterien für das Bestehen der Maturität betrifft. Bei letzterem Punkt hat die Umfrage keine mehrheitlich befürwortete Variante hervorgebracht. Wir freuen uns somit auf eine gehaltvolle Diskussion an der GV.

AP

Organisation des Vorstandes

Im Vereinsjahr 2021-22 haben sich die Mitglieder des Vorstands vertieft in die laufenden Dossiers eingearbeitet und ihre jeweiligen Funktionen wahrgenommen.

Urs Schneider vertritt den VFM bei den kantonalen Dachverbänden FEDE und FAFE/DFL, Delphine Hospenthal amtiert als Kassierin und kümmert sich um die Administration, Vincent Robadey betreut das Thema Digitalisierung und die Internetseite des Vereins, Anna Pedrojetta beschäftigt sich als Delegierte beim VSG mit der Weiterentwicklung der gymnasialen Maturität und Jörg Schwendimann kümmert sich um Themen der FMS und Übersetzungen. Der Vorstand ist mit dieser Aufgabenteilung zufrieden, da so die Arbeit gleichmässig verteilt wird und die Mitglieder sich in ihren jeweiligen Spezialgebieten einarbeiten können.

Auch die geteilte Verantwortung im Präsidium hat sich wie erhofft als positiv erwiesen. Durch fruchtbaren Austausch finden wir leichter Lösungen und können schnell auf Anfragen unserer Mitglieder reagieren. Wir gewinnen an Flexibilität und Effizienz. Das Co-Präsidium erlaubt uns auch, alle unsere Mitglieder und Schulen zu vertreten, insbesondere bei Treffen mit dem Amtsvorsteher oder der Staatsrätin.

Dank dieser neuen Vorstandsstruktur sind wir bereit, uns den grossen und kleinen Herausforderungen des Vereinsalltags zu stellen. Eine der kleinen administrativen Herausforderungen des vergangenen Jahres war die Änderung des Fakturierungssystems im Zusammenhang mit der Einführung der QR-Rechnung, durch die sich auch unsere E-Mail-Zustelladresse änderte. Wir finden, dass diese Änderung zu mehr Klarheit geführt und die Zahlung des Mitgliedsbeitrags erleichtert hat. Gleichzeitig weisen wir darauf hin, dass die Adressen president@afpess.ch und comite@afpess.ch immer noch in Betrieb sind.

Eine weitere Herausforderung wird der Ersatz von Jörg Schwendimann sein, der den Vorstand verlässt, um mehr Zeit für seine musikalischen und familiären Verpflichtungen zu haben. Jörgs Beteiligung an der Erneuerung des Vorstands war für uns sehr wertvoll, und wir sind sicher, dass sich sein Nachfolger dank der Qualität seiner Arbeit schnell in unserem kleinen Team zurechtfinden wird. Wir danken Jörg für sein Engagement im Vorstand und wünschen ihm nur das Beste.

DH

Résultats financiers

Les comptes 2021 se sont soldés par un bénéfice de CHF 9'393.45.
La situation de l'AFPSS présente, au 31 décembre 2021, une fortune de CHF 33'177.30.

Delphine Hospenthal

Rechnungsabschluss

Die Jahresrechnung 2021 schliesst mit einem Gewinn von Fr. 9'393.45 ab.
Das Vereinsvermögen des VFM beläuft sich per 31. Dezember 2021 auf Fr. 33'177.30.

Delphine Hospenthal

Comptes 2021 – Abschluss 2021

Abschluss 2021

Comptes 2021

Pertes et profits 2021

	2020		Budget		2021		Comptes	
	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag
Colisations		47 530,60						47 990,60
Projekta, prime	3 475,50		8 100,00		8 106,30			
Projekta, Prämien	34 601,20		23 800,00		26 234,00			
Salaires comité	4 690,00		500,00		75,00			
Frais comité	1 404,90		2 700,00		2 663,20			
Colisations FAFE	700,00		500,00		0,00			
Frais de secrétariat et bulletin								
Frais de secrétariat et bulletin								
Logiciel gestion des membres								
Logiciel gestion des membres	140,75		200,00		147,70			
Taxes Poste			200,00		38,00			
Représentations SSPES			200,00		370,70			
Site internet	957,55		400,00					
Divers	566,80		1 000,00		962,25			
Excédent des recettes	993,90		7 600,00		9 393,45			
Excédent des dépenses								
	47 530,60	47 530,60	45 000,00	45 000,00	47 990,60	47 990,60		47 990,60

Bilan au/Bilanz per 31.12.2020

	Aktiven	Passiven
CCP	22 902,65	
Compte Deposito	881,20	
Déb. impôt anticipé		
Actif / Passif transitoire		22 789,95
Capital 31.12		993,90
Perte/Bénéfice	23 783,85	23 783,85
	23 783,85	23 783,85

Bilan au/Bilanz per 31.12.2021

	Aktiven	Passiven
CCP	33 177,30	
Compte Deposito		
Déb. Verrrechnungssteuer		
Transitor. Aktiven/Passiven		23 783,85
Jahresverlust/-überschuss		9 393,45
	33 177,30	33 177,30

PV de l'AG du 22 septembre 2021

16 h 30, ECGF

1. Salutations et ordre du jour

Delphine Hospenthal, co-présidente, ouvre la séance à 16h37 en saluant les membres présents et en nommant les membres s'étant excusés. Elle remercie le directeur de l'ECG pour la mise à disposition de la salle. L'ordre du jour est adopté sans aucune demande d'ajout.

Urs Schneider, co-président, rend hommage aux membres Jean-Marc Berschy et Yves Suter, décédés en juillet. Une minute de silence est respectée.

2. Élections des scrutateurs

Membres présents : 13, puis 16

Scrutateurs : Angelo Piller et Stéphane Delley

3. Procès-verbal de l'AG du 30 septembre 2020

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

4. Délégations FEDE et FAFE : nombre de délégués

Il est question de la représentation de notre association auprès de la FEDE (Fédération des Associations du Personnel du Service public du canton de Fribourg) et de la FAFE (Fédération des associations fribourgeoises d'enseignants). Le co-président invite tout membre disposé à s'y rendre en tant que délégué à s'annoncer, notre association bénéficiant de deux sièges à la FEDE et de cinq sièges à la FAFE. Emmanuel Mejia se propose pour la FAFE. Emmanuel et Urs insistent sur la nouvelle présidence de la FAFE, à voir comme un changement encourageant.

5. Rapport annuel de la présidence

Nouvelle structure

La co-présidente rappelle que le comité a été presque entièrement renouvelé. Après un temps d'adaptation, les rôles de chacun ont été définis et une co-présidence a été instaurée. Les tâches ont été attribuées comme ceci : Urs Scheider s'occupe de la FEDE et de la FAFE, Delphine Hospenthal prend en charge les tâches administratives tout comme les finances, la présidence s'occupe en commun du conseil aux membres et de la communication, Jörg Schwendimann est responsable des dossiers liés à l'ECG et réalise des traductions, Anna Pedrojetta s'occupera de l'évolution de la maturité gymnasiale et représentera l'association auprès de la faïtière

SSPES (Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire), Vincent Robadey est en charge du dossier de la numérisation et gère le site internet.

Caisse de pension

Le co-président rappelle le résultat de la votation du 29 novembre 2020 (Caisse de prévoyance du personnel de l'État) et exprime son soulagement de voir ce gros dossier se clore. Il note toutefois qu'il faudra encore rester vigilant et observer la mise en œuvre, dans l'espoir que ce projet soit durable et pour s'assurer que le texte voté soit respecté.

Lpers (Loi sur le personnel de l'État)

Information : Le co-président souligne le travail effectué par la FEDE sur ce dossier auprès des groupes parlementaires du Grand Conseil. Ainsi, la FEDE a obtenu que le texte soit purgé de certains de ses aspects négatifs. Cela dit, le texte présente relativement peu d'améliorations, c'est même assez décevant.

Le co-président est satisfait de la collaboration entre notre association et la FEDE et la FAFE pour le dossier RPens, mais il craint que la DICS ralentisse le travail, alors qu'il y a beaucoup d'articles problématiques dans ce texte (congrés sabbatique/scientifique, décharges, etc.)

Discussion : Quel sera le calendrier du RPens (Règlement relatif au personnel enseignant) ? Il sera présenté lors de la séance du 27 septembre avec la DICS. Selon le co-président, le projet risque de durer car il y a la volonté de le lier au sondage sur le temps de travail. Ce sondage s'adressera à tous les enseignant-e-s et fournira des bases permettant de réviser le RPens en fonction des résultats. Le co-président insiste sur notre volonté de réviser les articles problématiques sans attendre.

Qualité

Le comité attend une nouvelle version des documents sur la qualité, une réunion est prévue le 1^{er} octobre. Le co-président exprime son espoir d'être entendu, car il y a plusieurs erreurs et problèmes. Il encourage les membres à s'impliquer dans leurs écoles pour éviter que ce document se retrouve sans utilité : il comporte aussi des qualités, il faut s'appuyer sur cela et les développer.

EMG

Information : Anna Pedrojetta rappelle les éléments du projet Évaluation de la maturité gymnasiale (EMG) : 1. réformes du RRM/ORM (Règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité / Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité) et 2. le PEC (Plan d'études cadre).

La consultation interne du RRM s'est terminée en juillet. Il prévoit la mise en place d'un gymnase à quatre ans dans tous les cantons, de plus il est

possible que le catalogue des disciplines soit revu (la philosophie et l'informatique pourraient y faire leur apparition, ce qui ne fera pas de vague à Fribourg où elles existent déjà). La direction de projet rendra une nouvelle mouture en février 2022, mais elle a déjà pris position sur la structuration des cours : la variante 2, avec un gymnase divisé en deux cycles, sera totalement abandonnée.

Pour le PEC, la consultation interne se termine le 30 septembre. Lors de la conférence des présidents du 15 septembre 2021, il a été question des compétences transversales et du PEC du TM (travail de maturité). Le retour de la SSPE à la direction de projet sera assez critique.

Discussion : Il a été question du degré de contrainte de ces plans d'études qui pour certains semblent très prescriptifs. Le co-président rappelle que ces textes ont été rédigés par des groupes de branche avec des attentes et orientations différentes, que l'importance des disciplines varie selon les cantons et que les auteurs de ces plans d'étude ont reçu des lignes de conduite fortes. Emmanuel Mejia ajoute qu'il faut distinguer les branches avec/sans assise nationale : dans ce dernier cas, il y a une envie claire de profiler sa branche. Le co-président encourage les membres à prendre contact avec les associations de branche.

Le « volume » de la réforme inquiète plusieurs membres, aussi bien du point de vue du nombre de branches (16 branches fondamentales), que des PEC, très ambitieux, avec la crainte d'une surcharge pour les enseignants et les élèves.

En ce qui concerne les thématiques transversales, le choix de la direction de projet pose question mais le co-président précise que l'idée de la direction de projet est de nommer des enjeux, mais pas de se montrer exhaustif. Pour ce qui est du degré de contrainte de la mise en œuvre de ces thématiques, il est clair que l'État devra fournir des structures et que pour travailler l'interdisciplinarité un peu au-delà de ce qu'on connaît, il faudra des contraintes fédérales, sinon on se contentera des JT (journées thématiques) et des TM. L'interdisciplinarité éveille des craintes chez plusieurs membres : est-elle synonyme de perte d'heures pour les branches ?

Le co-président met un terme aux questions en précisant encore qu'il y aura des sujets réglés sur le plan cantonal (l'ouverture de nouvelles branches pour les options, p. ex.) et que la véritable consultation aura lieu dans 6 mois.

Numérisation

Information : La co-présidente rappelle le contexte : le moratoire a été rejeté, le BYOD sera introduit à la rentrée prochaine. Vincent Robadey explique que lors de ses rencontres avec divers responsables du projet ou de FRITIC, il a essayé de montrer que le BYOD demandait une modélisation,

une reconceptualisation, de nouveaux environnements de travail. Pour ce faire, il a présenté le travail fait dans une séquence en histoire, ce qui a représenté un gros investissement en temps.

Suite à ces entrevues, il se dit préoccupé : la seule chose prévue est de placer tous les profs et les élèves sur la suite Office, ce qui montre que nous ne sommes pas prêts et que l'enseignement risque d'en pâtir. Dans les différentes commissions où il a fait part de ses réflexions, on lui a dit que ses demandes étaient trop ambitieuses. Il y a pour lui une grande frustration de voir les freins, alors qu'on nous vante une évaluation facilitée. La formation continue est la clé de voûte, mais c'est aussi un gros problème : il manque des personnes formées non seulement aux aspects techniques, mais aussi pédagogiques.

Discussion : Plusieurs membres partagent le même constat : le projet est bien plus politique que pédagogique.

La co-présidente revient sur notre sondage du mois de janvier et le co-président commente la réponse de M. Piccand à notre lettre à ce sujet (toutes deux disponibles sur notre site internet) : les 250.- promis sont décevants, on nous promet que le BYOD n'entraînera pas la diminution du budget informatique, qu'il serait même augmenté en automne. Nous avons formulé deux demandes lors de notre dernière entrevue avec M. Piccand : nous fournir la liste du matériel mis à disposition dans chaque école et celle des mesures de support et de formation pédagogique.

6. Bilan des mandats de l'AG 2020

Le co-président dresse le bilan des mandats de l'AG du 30 septembre 2020.

1. Révision de la LPers : voir point 4 du rapport annuel.
2. Digitalisation : voir point 4 du rapport annuel.
3. Taille des classes : voir communiqué de presse du 31 mai, www.afpess.ch.
4. EDD : le co-président nous informe que Nicole Haefliger est notre déléguée sur ce thème, elle a eu une rencontre avec la FAFE à ce sujet. L'école obligatoire est déjà plus loin, cela fait partie de son plan d'études.

7. Nouveaux mandats

Le comité soumet trois mandats pour l'année 2021-2022 :
L'AFPESS

- s'engage pour améliorer les conditions de travail dans la révision du RPens : temps de travail, décharges, cahier de charges, congé

scientifique de 6 mois, droit au congé non-payé, en améliorant la coopération au sein de la FAFE.

- veille à une mise en œuvre mesurée du concept BYOD et insiste sur une préparation sérieuse (formation continue, infrastructure, soutien technique et pédagogique) du côté S2/DICS.
- continue sa participation au projet EMG en visant à garder l'autonomie cantonale et à renforcer la dimension de l'EDD.

Discussion : Plusieurs membres pensent qu'il ne faudrait rien faire et surtout éviter de faire le travail de la DICS. Le co-président répond qu'il y a le risque qu'on se retrouve avec le BYOD, mais sans aucun matériel. Selon lui, il faut exiger un dialogue directions-professeurs et soutenir les demandes d'enseignants qui souhaiteraient des décharges pour proposer des projets. L'idée est de travailler sur les conditions de travail, puisque la discussion pédagogique est impossible. Laurent Bardy nous appelle à arrêter de faire l'amalgame entre BYOD et numérisation.

Vote des mandats : les points 1 et 3 sont acceptés à l'unanimité (16 votes), le point 2 est adopté avec 14 votes pour, 2 votes contre et aucune abstention.

8. Changements de statuts

Il s'agit principalement de permettre une co-présidence. D'autres changements sont proposés : ne plus exiger la signature d'un formulaire d'adhésion ni l'acceptation des nouveaux membres lors de l'AG, laisser l'adhésion expirer avec la retraite.

Discussion : Est-ce légal de supprimer la signature ? Pourquoi ne pas permettre aux retraités de rester ?

Selon le co-président, la suppression de la signature ne posera pas de problème. La discussion se dirige sur la notion d'association professionnelle : cela n'a finalement pas de sens d'avoir des personnes retraitées. Nicolas Martignoni propose une modification, pour qu'il y ait tout de même quelque chose lors des admissions : « le comité admet les nouveaux membres ».

Le texte avec la proposition de modification est accepté à l'unanimité (16 voix).

9. Comptes 2020, rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes 2020 faits par Serge Castella et vérifiés par Yves Suter et Stéphane Delley le 29 avril 2021 sont approuvés à l'unanimité, avec nos remerciements.

Budget 2021			
	Dépenses	Recettes	
	Aufwand	Ertrag	
Cotisations		46 000,00	Mitgliederbeiträge
Protekta, prime	3 500,00		Protekta, Prämiën
Salaires prés.-vice-prés	40 500,00		Gehalt Präsident u. Vizepräsident
Comité	5 000,00		Entschädigung Vorstand
Cotisations FAFE	1 810,00		Mitgliederbeiträge DFL
Frais de secrétariat	20,00		Sekretariatskosten
Bulletin AFPESS	2 600,00		Bulletin VFM
Taxes Poste	220,00		Posttaxen
Représentations SSPES	100,00		Repräsentationen VSG
Site internet	660,00		Internet
Divers	1 000,00		Verschiedenes
Excédent des recettes			Überschuss
Excédent des dépenses		9 410,00	Fehlbetrag
	55 410,00	55 410,00	

Élection à l'unanimité de la nouvelle vérificatrice des comptes, Beatrice Jung (Collège Sainte-Croix).

10. Budget 2021, projection 2022, fixation de la cotisation

Changements : la prime Protekta (assurance de protection juridique) a été renouvelée, mais son coût a doublé, passant de 10.- à 20.- par personne par année.

Pour 2022, nous investirons dans un programme pour la gestion des membres. La co-présidente souligne les difficultés rencontrées lors du paiement des cotisations et rappelle qu'il serait souhaitable de recruter de nouveaux membres. Nous comptons actuellement 297 membres. Le comité n'est plus rémunéré selon le système des jetons de présences, mais à l'aide de décharges : 2h pour Urs Schneider, 1.5h pour Delphine Hospenthal, 0.5h pour Jörg Schwendimann, Vincent Robadey et Anna Pedrojetta.

Emmanuel Mejia trouve que la cotisation à la FAFE coûte cher et que cela vaudrait la peine de demander une contrepartie en termes de responsabilités. Le co-président assure que c'est en cours.

11. Divers

Aucun, invitation à l'apéro.

L'assemblée se termine à 18h12.

Anna Pedrojetta